Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz: Tätigkeit der SL = Protection du

paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1986)

Rubrik: Expertises, conseils, collaboration à des commissions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Expertises, conseils, collaboration à des commissions

Il mènerait trop loin de vouloir décrire en détail les activités en matière de conseils de la FSPAP. Voici quelques exemples en bref:

Groupe de travail projets forestiers et protection du paysage

Le directeur de la FSPAP a collaboré aux activités du groupe de travail institué par l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, qui a procédé en 1986 à la mise au point d'un projet de directives officielles concernant "la protection de la nature et du paysage dans le cadre de projets forestiers". Ces directives et recommandations répondent à un besoin pressant, car la construction de routes forestières est fréquemment en contradiction avec les intérêts de la nature et du paysage.

Commission cantonale bernoise pour la protection des sites

En sa qualité de membre de la Commission pour la protection des sites du canton de Berne (CPS), B. Lieberherr, s'est occupé de différents projets de construction critiques, dans les limites mais aussi à l'extérieur des zones de construction, notamment du cas typique d'une grande serre pour la culture maraîchère industrielle sur le terrain d'une ferme exploitée traditionnellement jusqu'à présent, mais dont les propriétaires renoncent à l'exploitation agricole.

Projet de téléphérique à Stoos SZ

En collaboration avec la conseillère en matière de constructions de la Ligue suisse du patrimoine national, Madame B. Schnitter, le directeur a procédé à une expertise pour l'appréciation des effets sur le paysage de deux variantes d'un projet de téléphérique sur le Stoos (SZ). Il s'agit d'un projet de remontée mécanique dans une région de ski et de tourisme pédestre déjà mise en valeur, mais sensible du point de vue de la beauté du paysage; elle remplacerait un ancien téléphérique militaire préexistant.

Projet DMF de place de tir d'essai dans le Val Cristallina

En septembre 1986, le président et le directeur de la FSPAP sont allés visiter le Val Cristallina en compagnie de représentants du DMF, afin de s'informer sur place au sujet de ce projet. On est obligé de reconnaître que les auteurs du projet ont procédé avec tout le soin possible afin d'intégrer les installations dans le paysage. Les méandres du ruisseau seront préservées. Il faut reconnaître aussi que le Val Cristallina n'est

plus vierge. Il est déjà exploité aujourd'hui par l'armée. Deux stations de captage d'eau pour les usines hydro-électriques du Rhin antérieur existent déjà en amont, au-dessus de la ramification, si bien que la vallée est déjà presque entièrement privée de ses cours d'eau naturels.

Conclusion: si l'on admet que le besoin d'une telle place de tir d'essai existe réellement, on ne peut fondamentalement repousser l'endroit choisi du point de vue de la protection et de l'aménagement du paysage. Les conséquences pour le paysage sont beaucoup moins graves que celles du projet de place de tir sur l'alpe Marschola (Rhin postérieur), auquel s'oppose le gouvernement du canton des Grisons.

Conseil de l'Europe

Cette année encore, B. Lieberherr a présidé le Comité d'experts pour la gestion de l'espace naturel ainsi que le groupe de travail "Remembrements" du Comité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles.

Notre collaborateur a présenté une partie des résultats obtenus lors d'un séminaire organisé conjointement par le Conseil de l'Europe et la Confédération européenne de l'agriculture (Strasbourg, 14-16 octobre).

Fondation de France

Chaque année, la Fondation de France attribue un certains nombre de "prêts d'honneur" à des jeunes désirant poursuivre des études ou des projets d'une certaine envergure.

En avril, B. Lieberherr a eu l'honneur de sièger dans le Jury chargé de l'attribution de ces prêts d'honneur, particulièrement dans le domaine des sciences naturelles et biologiques.

Campagne Pro Natura Helvetica PNH

Avec d'autres organisations telles le Club Alpin Suisse, le Groupement suisse pour la population de montagne (SAB) et la Fédération Suisse des Amis de la Nature, la FSPAP participe à la préparation de la campagne PNH 1988. Cette action, dont la dénomination "régions de montagne" est encore provisoire, veut faire prendre conscience à tous, main publique et particuliers, des problèmes environnementaux liés à la vie et à l'économie des régions de montagne.